

21

itinéraires  
en boucle  
au fil de l'histoire  
et du patrimoine

PROMENADES EN  
BRABANT  
WALLON

Nathalie Demain

**Racine**

# SOMMAIRE

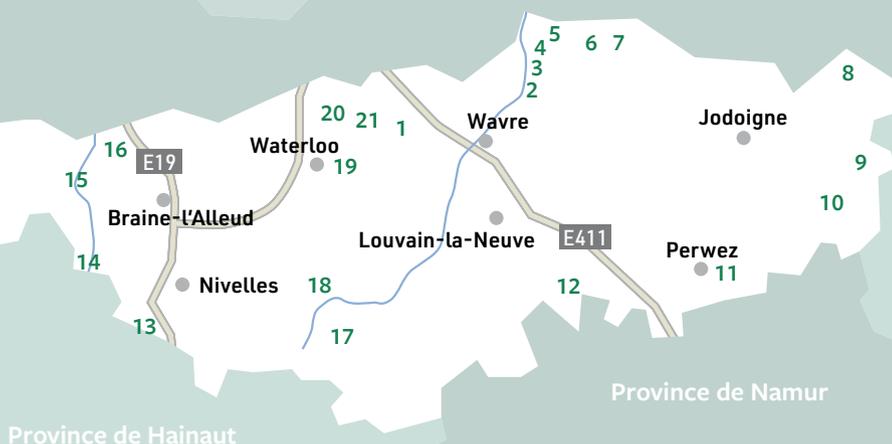
km			
13,3	<b>1</b>	<b>RIXENSART</b> Ligne de défense et lac de G'nève: cherchez l'erreur! .....	7
13,9	<b>2</b>	<b>BASSE-WAVRE</b> Un voyage au travers du temps .....	19
9,2	<b>3</b>	<b>FLORIVAL</b> Poséidon, Robin des Bois en passant chez Baba-Yaga .....	31
16	<b>4</b>	<b>PÉCROT</b> À saute-mouton sur la frontière .....	41
11	<b>5</b>	<b>NETHEN</b> Ici, on parle nature! .....	53
12,5	<b>6</b>	<b>HAMME-MILLE</b> Abbaye, fermes et chapelles aux champs .....	63
13,5	<b>7</b>	<b>TOURINNES-LA-GROSSE</b> La P'tite Gayole à Julos .....	73
12,8	<b>8</b>	<b>HÉLÉCINE</b> Promenade à l'abbaye ou au château...? .....	85
14	<b>9</b>	<b>ORP-LE-GRAND</b> Moulins à eau et belles fermes: ça en «Gette»! .....	95
14,7	<b>10</b>	<b>FOLX-LES-CAVES</b> Des Corées au Fagneton jusqu'au voyage au bout de Folx .....	107
10,5	<b>11</b>	<b>PERWEZ</b> À la frontière de plusieurs mondes .....	119
13,9	<b>12</b>	<b>WALHAIN</b> Balade campagnarde .....	129
13,7	<b>13</b>	<b>ARQUENNES</b> Murmures des temps anciens... ..	141

km

14,9	<b>14 RONQUIÈRES</b>	Sur quel plan nous situons-nous? .....	153
14,8	<b>15 OISQUERCQ</b>	Quelques beautés au pays des fantômes .....	163
12,4	<b>16 BRAINE-LE-CHÂTEAU</b>	Bruyère Mathias et Ferme Rose ne sont pas du Chapitre .....	175
16,6	<b>17 MARBAIS</b>	La dernière victoire, mais à quel prix... ..	187
7,3	<b>18 GENAPPE</b>	Napoléon en aller-retour! .....	199
13,7	<b>19 LA MARACHE</b>	Traversée du champ de bataille .....	209
12	<b>20 LA HULPE</b>	Vendanges sur un air de jazz .....	219
9,1	<b>21 GENVAL</b>	La nature s'invite au village .....	229

Province du Brabant wallon

Province du Brabant flamand





## Avertissements

Avec le temps, les parcours décrits peuvent avoir subi des modifications et ne plus correspondre pleinement aux indications données.

Le randonneur se conformera aux réglementations en vigueur: il respectera le code forestier et le code de la route.

Dans la nature, veillez à adopter une attitude responsable envers l'environnement et les habitants:

- Restez sur les sentiers et les chemins.
- Refermez les barrières et/ou les portillons.
- Certains itinéraires empruntent des servitudes avec des restrictions pour les vélos, veillez à les respecter.
- Ne jetez pas de papiers, canettes ou autres déchets dans la nature.
- Préservez la quiétude des lieux.
- Respectez les autres usagers.
- Tenez les chiens en laisse.

On n'oubliera pas qu'en période de chasse, la circulation dans les bois peut être temporairement interdite.

Les itinéraires proposés n'engagent en aucune façon la responsabilité de l'auteur: chacun emprunte les parcours sous sa propre responsabilité.

## Légende des pictogrammes



Histoire



Patrimoine régional



Nature



Boire et manger



Château – Abbaye



Château féodal



Ferme



Bunker



Moulin à eau



Moulin à vent



Aire de pique-nique



1

# RIXENSART

Ligne de défense et lac de G'nève:  
cherchez l'erreur!



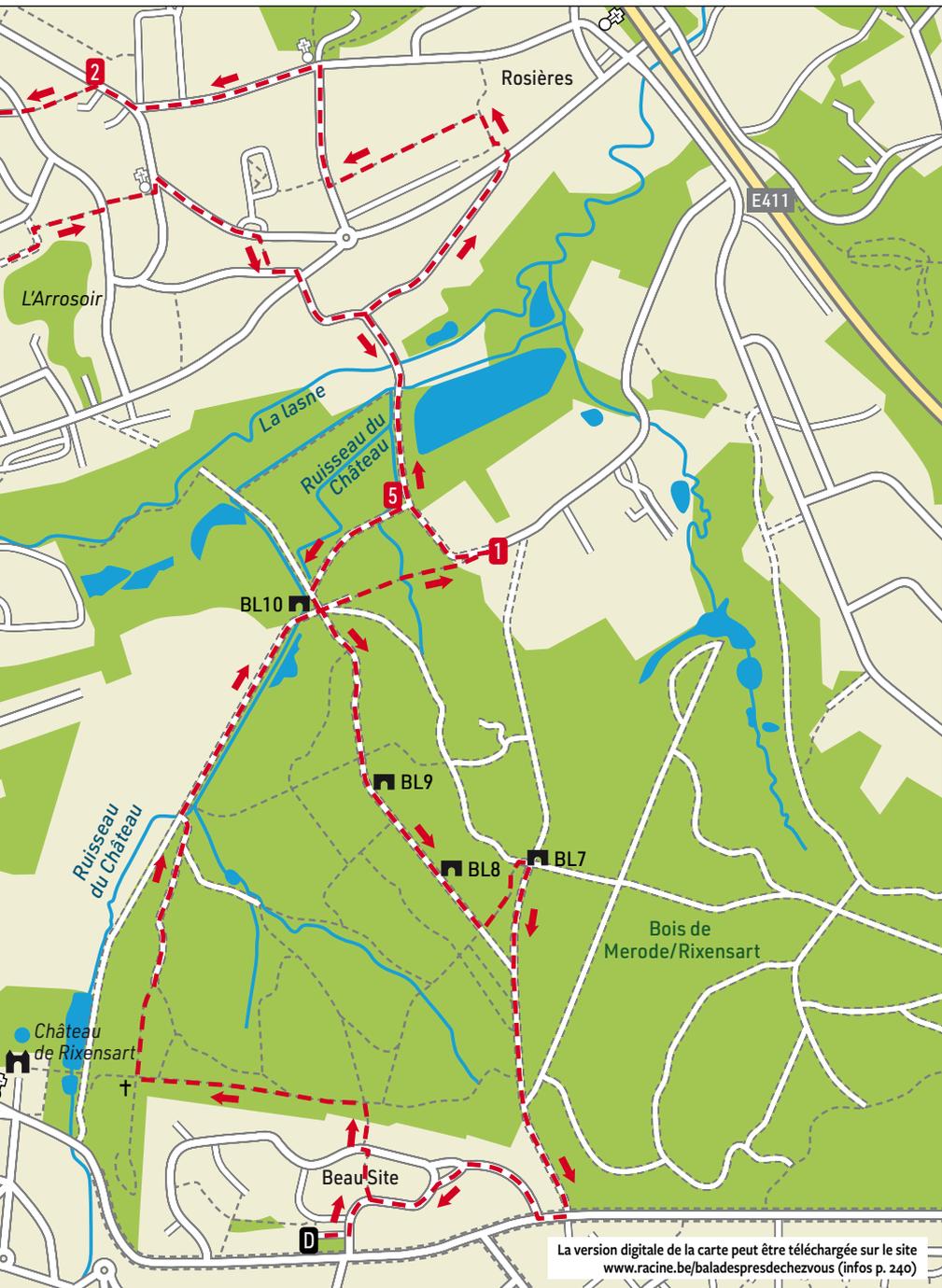
**Départ:** Parking du Proxy Delhaize  
Place du Beau Site  
1330 Rixensart

**Cours d'eau:** Le ruisseau du Château – La Lasne – L'Argentine

Cette première promenade vous guide sur les chemins publics du bois de Merode (également dénommé bois de Rixensart), vous offrant la possibilité d'en contempler l'ensemble architectural en prenant de la hauteur.

Un premier coup d'œil, en passant, à un bunker défiguré (BL10) et vous voilà immergé dans la neutralité suisse, au bord du Lac de Genève et de son célèbre jet d'eau. Comme là-bas dis-donc... mais en version miniature. Et pour finir, retour à l'époque de la Seconde Guerre mondiale dans le bois de Rixensart avec un tronçon de la ligne «BL», une bifurcation de la ligne de défense KW.  
Belles découvertes!





## D ▶ 1

2,2 km

### Du parking de Beau Site à l'embranchement à l'orée du bois

En sortant du parking, pratiquez un gauche/droite et empruntez Beau Site - 1<sup>re</sup> Avenue sur une centaine de mètres. Prenez à gauche après la maison portant le n° 83 dans le sentier des Chevreuils. Ce sentier gravillonné évolue entre les haies des jardins, protégé à chaque extrémité par une double barrière.

À la route, un petit gauche/droite pour rejoindre un sentier situé entre les n° 70 et 72, dans une zone herbeuse qui se dirige vers le bois de Merode/Rixensart.

Une fois dans le bois, tournez à gauche au premier croisement et laissez-vous guider par le chemin principal jusqu'à la grande croix qui domine le château de Rixensart – la vue est magnifique. Tournez à droite. Plus loin, passez à proximité des ruines de la chapelle du Calvaire sur votre gauche. Vous êtes sur la drève du Calvaire qui reliait les deux chapelles du Calvaire et de Sainte-Marie (aussi appelée Sainte-Anne), toutes deux datant du XVIII<sup>e</sup> siècle... et aujourd'hui en ruines!



Château de Rixensart



## LE CHÂTEAU DE RIXENSART

Il est également nommé château de Merode, du nom de la famille entrée dans ses murs au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments datent du XVII<sup>e</sup> siècle tandis que les jardins « à la française » furent dessinés au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble est classé « monument exceptionnel de Wallonie ». À la fin de l'année 2018, la propriété est rachetée à des cousins sous le statut de « Fondation Merode-Rixensart » afin, selon les mots de Charles-Adrien de Merode, de « ne pas voir sortir de la famille une propriété historique des Merode ».

La propriété devrait se reconvertir dans l'événementiel d'entreprise et, à plus long terme, dans l'événementiel grand public, avec des concerts d'été, des expositions extérieures, des visites guidées ou encore un marché de Noël... pour renouer avec ce qu'elle était il y a bien longtemps.

Vous évoluez alors sur une ligne de crête avec, sur votre gauche en contrebas, le vallon du ruisseau du Château. Laissez-vous descendre tranquillement jusqu'à rejoindre une large allée, la drève des Étangs, en bordure du bois. Vous l'empruntez à main droite sur une distance d'environ 450 mètres. Vous passez ensuite à proximité d'une zone humide et à la bifurcation, prenez à droite.

Après une quarantaine de mètres, vous découvrez le premier bunker (BL10) au pied du ruisseau du Château.

Au carrefour des sentiers, continuez tout droit et quelques mètres après, choisissez la branche gauche de la fourche. Après ± 400 mètres, vous atteignez l'orée du bois et un embranchement sur la gauche.



## LA LIGNE BL

Il s'agit d'un tronçon de la ligne de défense KW (Koningshooikt-Wavre, voir promenade de Basse-Wavre). Ce tronçon Bierges – Limal comportait dix abris pour mitrailleuses. La promenade vous permet d'en découvrir quatre, notés, dans l'ordre : BL10, BL9, BL8 et BL7.

BL10, le premier bunker que vous rencontrerez, bien que fortement endommagé, n'a jamais souffert du feu de l'ennemi – pas plus que les autres bunkers d'ailleurs. Certaines sources indiquent que ce seraient les Anglais qui auraient testé leurs obus de char sur son flanc sud...

BL1 et BL2 sont visibles dans la promenade n° 22 de Limal que vous trouverez dans *24 itinéraires en boucle au fil de l'eau. Promenades en Brabant wallon* (Racine, 2020). Quant à BL3, il est visible sur la gauche de la route reliant Rixensart à Bierges. Les trois autres, BL4, BL5 et BL6, ne sont pas accessibles puisqu'ils se situent sur des terrains privés.



1 ▶ 2

2,2 km

## De l'embranchement à l'orée du bois au sentier de la Ransbienne

À la première occasion, empruntez donc cet embranchement en épingle à cheveux qui se trouve sur votre gauche; il s'agit d'un large chemin en descente qui longe un jardin privé sur la droite et le bois sur la gauche.

Dans le fond du vallon, à la bifurcation, continuez côté droit. Remarquez au passage l'ancien bâtiment daté de 1904 sur la gauche. Sur les côtés se trouvent des zones humides avec, sur votre droite, un étang que vous pouvez deviner à travers le feuillage. Enjambez le ruisseau du Château juste avant de retrouver l'asphalte, et passez au-dessus de la Lasne.

La route remonte ensuite franchement. Alors qu'elle s'incurve sur la gauche (un banc si vous souhaitez faire une pause) empruntez à droite la rue du Grand Cortil, un chemin principalement de terre.

Arrivé à la route principale, profitez du passage pour piétons pour traverser et prenez juste en face le sentier montant du Vieux Champêtre, protégé par une barrière blanche. Après quelques mètres, empruntez le sentier de droite qui, après avoir surmonté une petite butte, redescend de l'autre côté du vallon.

À peine une centaine de mètres plus loin, virez à gauche dans un sentier légèrement montant, coincé entre des prairies à chevaux délimitées par des clôtures. Une double barrière à franchir suivie d'un escalier de sept marches et vous arrivez sur la rue de la Procession que vous suivez à main droite, une petite rue paisible bordée de maisons.

Au bout de la rue, la chapelle Saint-Roch se trouve devant vous, au croisement. Tournez à gauche dans la rue Bois du Bosquet et suivez-la tout du long.

À la bifurcation, tournez à droite sur la rue Rosier Bois que vous suivez sur une centaine de mètres avant d'atteindre, sur votre gauche, le sentier de la Ransbienne.

*« Garder les yeux ouverts sur la beauté du quotidien.  
Se réjouir de vivre, ici et maintenant. Voilà nos premières  
et plus fréquentes possibilités de bonheur. »*

Christophe André



Ancien bâtiment daté de 1904  
(vue à contre-sens)



Sentier coincé entre des prairies à chevaux (vue à contre-sens)

2 ▶ 3

2,4 km

## Du sentier de la Ransbienne à l'Argentine

Empruntez ce sentier, à gauche, qui trace sa route entre les haies des propriétés. Au croisement avec la route, continuez tout droit, toujours sur le sentier de la Ransbienne.

Vous rejoignez une route. Profitez du passage pour piétons pour traverser. Ensuite, pratiquez un rapide droite/gauche pour suivre la rue du Bois de Broux que vous suivez jusqu'au bout. Atteignant la fin de Nieuwelaan, vous n'avez d'autre choix que de partir sur la gauche. Vous entrez sur l'entité d'Overijse.

À la première opportunité, tournez à droite, en bordure d'un bois sur votre gauche. Laissez-vous guider par cet agréable sentier descendant. Après ± 150 mètres, le sentier s'incurve naturellement sur la gauche et vous évoluez en parallèle d'un charmant vallon à votre droite. Ignorez les sentiers adjacents.

Vous atteignez alors un carrefour de routes: allez tout droit dans Parklaan, une rue pavée annoncée sans issue qui évolue dans une zone boisée. Plus loin, ignorez l'embranchement à gauche qui descend vers le lac. Continuez sur la rue asphaltée, cette fois montante. Avant d'entrer sur l'entité de La Hulpe, bifurquez à gauche dans le sentier vicinal (n° 29) qui descend dans le bois. Après une petite centaine de mètres, prenez le sentier sur la gauche qui dévale la pente. Traversez la rivière l'Argentine.



3 ▶ 4

1,9 km

## De l'Argentine à la grand-route

Après être passé au-dessus de la rivière, vous rejoignez l'asphalte. Traversez la rue pour rejoindre les bords du lac et l'itinéraire classique qui en fait le tour. Suivez ce parcours très touristique, le Lac de Genval sur votre gauche, jusqu'à l'entrée du Château du Lac. Dépassez l'entrée et prenez à gauche un chemin asphalté qui longe le lac, réservé aux piétons et aux vélos.

Après 400 mètres, vous retrouvez une route; poursuivez au bord du lac en ignorant toutes les rues sur la droite. Chemin faisant, vous atteignez l'autre extrémité du lac.

Tournez à droite sur la route Zilverbeekdreef. Traversez la rivière sur un charmant petit pont en pierre et suivez la route ascendante jusqu'au carrefour. Prenez à droite. Attention: avant d'atteindre la grand-route, filez à gauche par un sentier raide qui évolue sous couvert végétal.

À la bifurcation, prenez la branche de gauche; après quelques mètres vous atteignez la fin d'un lotissement. Suivez cette rue montante; après ± 200 mètres, elle forme un angle à 90 degrés sur la droite avant de rejoindre la grand-route.



### LE LAC DE GENVAL

Le lac, d'une étendue de 18 hectares, fut créé en 1904 des sources existantes, en même temps que le « Parc », ensemble de maisons cossues au style particulier que l'on retrouve autour du lac et sur les hauteurs. Il s'agit d'une destination prisée par les touristes en quête de verdure et de quiétude.

Hier comme aujourd'hui, on vient s'y promener, pêcher, pratiquer une activité nautique... ou encore déguster des petits gâteaux en terrasse.

Un château fut également construit, pas pour y abriter une princesse hélas, mais pour y développer des activités thermales. Siège de l'usine Schweppes dont l'activité a consisté pendant une cinquantaine d'années à mettre en bouteille l'eau de la source Bonne Fontaine, le Château du Lac est de nos jours transformé en hôtel luxueux.



4 ▶ 5

2 km

## De la grand-route à la bifurcation

Traversez prudemment et poursuivez dans la rue du Panorama, rue paisible toujours montante. Lorsque la rue commence à descendre de façon prononcée, tournez à gauche.

Après une petite centaine de mètres, alors que la rue s'incurve fortement sur la droite, virez à gauche dans un chemin gravillonné ascendant, annoncé sans issue. Plus haut, vous retrouvez l'asphalte et prenez directement à droite, rue de la Chapelle aux Prés. La dernière maison dépassée, l'asphalte fait place à un agréable chemin en terre. Après  $\pm$  200 mètres, virez en angle droit sur la gauche. Soyez attentif: une petite vingtaine de mètres plus loin, vous tournez en angle droit, sur la droite cette fois, dans un sentier herbeux qui longe l'arrière d'un jardin. Après trois petites marches, retrouvez un charmant sentier qui évolue entre les jardins des propriétés. Encore une vingtaine de marches et vous longez l'extrémité d'un jardin jusqu'à atteindre une petite route. Là, tournez à gauche, puis presque immédiatement à droite afin de poursuivre le sentier, protégé aux deux extrémités par une double barrière blanche.



Chemin en direction du BL10

Une fois dans la rue des Bergères (une chapelle se situe sur votre gauche), avancez-vous tout en laissant le rond-point avec un abribus en bois sur la gauche et empruntez la rue Rosier Bois sur la droite. Après ± 200 mètres, vous trouvez sur votre gauche un bel espace vert, la Place Ardelle, agrémenté de deux bancs si vous souhaitez faire une pause.

Peu après, tournez à droite (après la maison portant le n° 23) pour emprunter un sentier dont les premiers mètres sont pavés, entre une maison à droite et une haie à gauche. Vous retrouvez ensuite la rue Jolie, que vous suivez à main gauche. Arrivé sur la rue principale, traversez avec prudence, puis engagez-vous en face dans la rue descendante du Vieux Moulin.

Après 200 mètres, ignorez le chemin qui part sur la gauche (que vous avez emprunté en début de promenade) et continuez la descente. Vous repassez la Lasne et le ruisseau du Château, et continuez le chemin sur une distance de près de 200 mètres avant d'atteindre une bifurcation.

## 5 ▶ D

2,6 km

### De la bifurcation au point de départ

À cette bifurcation, tournez à droite. Après environ 300 mètres, ignorez une belle allée herbeuse sur la droite et rejoignez peu après un grand carrefour avec, sur votre droite, le bunker BL10 croisé en début de promenade.



Au croisement de chemins: BL10



Ligne de défense «BL»

Continuez tout droit sur un chemin qui court à travers bois. Les premiers mètres sont raides et, par endroit, le sol est fortement raviné. La pente s'adoucit par la suite et le sol devient de plus en plus sablonneux. Ignorez les sentiers adjacents, tous privés. Sur ce très beau tronçon boisé, vous découvrez deux autres bunkers (BL9 et BL8).

Une centaine de mètres après le bunker BL8, au carrefour des chemins, tournez à gauche. Vous atteignez rapidement un bel espace dégagé et l'allée du Plagniau, ainsi que le dernier bunker BL7, un peu caché dans la végétation (côté privé du bois). Engagez-vous dans l'allée principale à main droite que vous suivez sur une distance de près de 700 mètres: elle évolue à la limite des communes de Limal et de Rixensart et des bois éponymes.

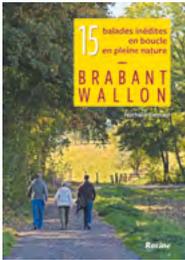
À la sortie du bois, vous vous retrouvez en bordure d'une route importante. Prenez à droite sur une dizaine de mètres avant de reprendre à droite une rue nettement plus paisible, l'avenue de la Résistance. Après 200 mètres, vous arrivez devant le square de la Résistance, bel espace vert avec un banc, que vous contournez par la gauche pour prendre Beau Site – 1<sup>re</sup> Avenue. Ignorez la rue qui part sur la droite et rejoignez le parking, point de départ de la randonnée.



## Guides de promenades publiés par Nathalie Demain aux éditions Racine

15 balades inédites, en boucle, en pleine nature – Brabant wallon – ISBN 978-2-39025-080-7

24 itinéraires en boucle au fil de l'eau – Brabant wallon – ISBN 978-2-39025-128-6



Nathalie Demain  
[www.sens-cible.be](http://www.sens-cible.be)

### Cartes des circuits à télécharger:

Les cartes du présent ouvrage peuvent être téléchargées sur le site internet

**[www.racine.be/baladepresdechezvous](http://www.racine.be/baladepresdechezvous)**

Après avoir cliqué sur ce lien, sélectionnez le titre *21 itinéraires en boucle au fil de l'histoire et du patrimoine. Promenades en Brabant wallon*, vous pouvez alors télécharger le dossier.

Afin de décompresser le fichier zip contenant les 21 cartes, introduisez le code: `bveracine2021`

Bonnes balades!

Cette édition reprend une série de promenades mises à jour publiées par Nathalie Demain dans *Le Guide des promenades sur les traces de Napoléon* (Racine, 2014) et *Le tour du Brabant wallon* (Racine, 2016).

Photo de couverture: chapelle Notre-Dame du Rond-Chêne

Conception graphique, mise en page et cartes: Véronique Lux

Textes et photographies: © Nathalie Demain

Toute réutilisation des photos sans autorisation de l'auteure et/ou de l'éditeur est interdite.

Relectures: Aliénor Bouillot, Candice Bourse, Alizée Ortegata

**[www.racine.be](http://www.racine.be)**

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez régulièrement des informations sur nos parutions et activités.

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, sont interdites pour tous pays.

© Éditions Racine, 2021

Tour et Taxis, Entrepôt royal

86C, avenue du Port, BP 104A • B – 1000 Bruxelles

D. 2021, 6852. 18

Dépôt légal: août 2021

ISBN 978-2-39025-184-2

Imprimé en Europe